



Le Canada à la Conférence des chefs de gouvernement du Commonwealth . . .	1
Visite au Cameroun	2
Le sol de Québec peut trembler	4
Charme des villages acadiens de la Nouvelle-Écosse	4
La célèbre affaire des personnes	5
La tourbe génératrice d'électricité	6
A Gander, on se souvient des pionniers de l'aviation	6
La chronique des arts	7
Nouvelles brèves	8

Le Canada à la Conférence des chefs de gouvernement du Commonwealth

Le premier ministre, M. Joe Clark, a assisté au sommet des chefs de gouvernement du Commonwealth tenu récemment à Lusaka, en Zambie. Il y a annoncé que le Canada appuie les propositions de réforme constitutionnelle visant à résoudre la crise politique qui sévit en Zimbabwe-Rhodésie. Trente-neuf chefs de gouvernement représentant un milliard de citoyens étaient présents à cette conférence qui s'est tenue du 1er au 7 août dernier.

Dans le communiqué final, les nations participantes se sont engagées à respecter les droits de la personne, à promouvoir les droits de la femme, à lutter contre la discrimination raciale et à tenter d'accroître l'aide au développement industriel. Le texte abordait également un vaste éventail de problèmes mondiaux allant du prix de l'énergie à la récession économique, du sort des réfugiés asiatiques et africains aux difficultés des petits pays. Cependant, la grande question de la conférence a été la lutte pour le pouvoir qui oppose Blancs et Noirs en Afrique australe.

Zimbabwe-Rhodésie

Voici quelques extraits du communiqué portant sur le problème du Zimbabwe-Rhodésie:

"Les chefs de gouvernement ont discuté franchement des problèmes que connaît actuellement l'Afrique australe et de leurs répercussions sur le Commonwealth et l'ensemble de la communauté internationale. Tout en reconnaissant que certains faits nouveaux survenus depuis leur rencontre à Londres lui confèrent une nouvelle dimension, ils se sont dits soucieux des dangers potentiels inhérents à la situation actuelle. Ils ont donc insisté sur la nécessité de trouver rapidement des solutions satisfaisantes aux problèmes encore en souffrance dans cette région.

- En ce qui concerne la situation rhodésienne, les chefs de gouvernement
- ont confirmé leur engagement absolu à instaurer la règle de la majorité noire pour le peuple du Zimbabwe;
 - ont reconnu, dans ce contexte, que la constitution actuelle est imparfaite sur certains points importants;
 - ont entièrement accepté que la responsabilité constitutionnelle d'accorder au Zimbabwe l'indépendance légale sous gouvernement de la majorité noire incombe au gouvernement de la Grande-Bretagne;
 - ont reconnu que toutes les parties au conflit doivent participer à la quête d'un règlement permanent;
 - se sont dits pleinement conscients de la nécessité d'en arriver rapidement à un tel règlement et d'instaurer la paix au Zimbabwe et dans les pays voisins;
 - ont accepté que l'indépendance sous gouvernement de la majorité inclut une constitution démocratique comprenant des clauses de sauvegarde des droits des minorités;
 - ont reconnu que le gouvernement formé d'après une constitution semblable doit être choisi au moyen d'élections libres et équitables supervisées soigneusement sous l'autorité du gouvernement



Le premier ministre Joe Clark et la Reine Elizabeth au banquet donné en l'honneur des chefs de gouvernement réunis à Lusaka pour la Conférence du Commonwealth.

C'était cette semaine...

Un employé de la compagnie de la baie d'Hudson, Henry Kelsey, qui fut, semble-t-il, le premier homme blanc à se rendre dans les Prairies (Manitoba, Saskatchewan, Alberta) participa, dit-on, à une chasse aux bisons le 23 août 1691.

britannique et avec des observateurs du Commonwealth;

— ont accueilli avec satisfaction l'idée du gouvernement britannique de convoquer une conférence constitutionnelle à laquelle toutes les parties seraient invitées afin de progresser vers la réalisation de ces objectifs; et

— conséquemment, ont accepté qu'un objectif majeur faisant partie du processus de mise en place d'un règlement soit d'aboutir à la cessation des hostilités et à la fin des sanctions."

Lors d'une conférence de presse, M. Clark a déclaré que l'accord Zimbabwe-Rhodésie constitue certes une étape très importante... première d'une série à venir. "A mon avis, a-t-il déclaré, les initiatives prises ici porteront fruit... nous progressons actuellement vers la solution d'un problème très difficile".

Les offres du Canada

Les sanctions du Canada contre le Zimbabwe-Rhodésie seront maintenues "tant qu'un nouveau régime n'y sera pas établi", a déclaré le premier ministre. M. Clark a ajouté que le Canada serait disposé à contribuer à un fonds de rétablissement en faveur des Rhodésiens blancs désireux de quitter le pays plutôt que d'accepter les nouveaux arrangements. L'idée d'un tel fonds a été avancée par le président de la Tanzanie, M. Julius Nyerere.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Mlle Flora MacDonald, qui accompagnait le premier ministre à la conférence, a déclaré qu'il était possible que le Canada fournisse aide et conseils si les nouvelles élections envisagées dans le plan de paix se matérialisaient. "Si l'on nous demande notre concours, c'est que l'organisation d'élections n'a pas de secret pour nous" a dit le ministre.

Les dirigeants du Commonwealth ont

également abordé la question de la situation en Namibie, mais ils n'ont pas jugé bon d'approfondir davantage celle de l'indépendance de ce territoire de crainte de compromettre l'accord des pays du Commonwealth sur l'avenir du Zimbabwe-Rhodésie.

A l'occasion d'une conférence de presse tenue à l'issue de la conférence, le premier ministre a déclaré que le Canada s'était opposé à des augmentations substantielles de l'aide technique du Commonwealth. Le Canada a résisté à certaines pressions en faveur de l'augmentation du Fonds du Commonwealth pour la coopération technique, lequel se chiffre déjà à 30 millions de dollars, parce que sa contribution qui représente 33 pour cent (comparativement à 36 pour cent pour la Grande-Bretagne et 31 pour cent pour les autres pays membres) est indûment élevée.

"Depuis un certain temps déjà, nous nous inquiétons du fait que la charge de ce fonds incombe de plus en plus à deux pays, le Canada et la Grande-Bretagne. Il nous est apparu important de faire savoir que, si nous sommes très enthousiastes au sujet des réalisations et des possibilités du fonds, nous le sommes moins lorsqu'il s'agit d'en porter seuls le fardeau..."

M. Clark est d'avis "qu'il y aura une augmentation sensible de la cotisation globale des pays participant au fonds, mais que cela n'entraînera pas nécessairement une hausse de la contribution canadienne au cours des années financières pour lesquelles nous avons déjà pris des engagements. Toutefois, en fonction de l'appui accordé au fonds, nous ne nous opposerions pas à un accroissement de notre participation dans les années à venir."

Les chefs de gouvernement se sont entendus sur la création d'un comité de développement industriel chargé de pro-

mouvoir l'industrialisation dans les pays en développement. Le comité recevra 5 millions de livres au cours de ses trois premières années d'existence. A l'instigation du premier ministre Clark, entre autres, les dirigeants du Commonwealth ont également décidé de financer une étude sur le développement économique.

Le communiqué final comprend également une déclaration sur le racisme dont le texte précise: "Nous rejetons comme inhumaine et intolérable toute politique dont le but est de perpétuer l'apartheid et la ségrégation raciale ou toute conception fondée sur la théorie que certaines races sont intrinsèquement supérieures ou inférieures".

Monsieur Clark a déclaré que "le principal motif de cette initiative était de réunir en une déclaration unique les principes qu'acceptent les nations du Commonwealth et auxquelles elles ont adhéré dans d'autres instances, à d'autres occasions. Il a été jugé utile à ce moment précis, à l'occasion d'une rencontre sur le continent africain, de rassembler ces vues dans une déclaration officielle."

Lors de la dernière conférence de presse qu'il a donnée avant de se rendre en Tanzanie pour s'entretenir avec le président Nyerere, le premier ministre a résumé le rôle du Canada à la conférence. "Je pense que nous avons pu jouer un rôle utile, un rôle de modérateur qui a permis aux autres participants au sommet de parvenir à un accord."

Visite au Cameroun

La première visite en Afrique d'un premier ministre du Canada s'est révélée un grand succès de l'avis commun des observateurs et journalistes qui accompagnaient M. Joe Clark lors de sa visite officielle au Cameroun, du 28 au 31 juillet; celle-ci a contribué à "resserrer encore davantage les liens d'amitié et de coopération déjà anciens qui unissent le Canada au Cameroun", déclarait le communiqué commun émis par les deux chefs d'État le 30 juillet.

M. Clark était accompagné de son épouse, Mme Maureen McTeer, du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Mlle Flora MacDonald, et du ministre d'État chargé de l'Agence canadienne de développement international, M. Martial Asselin, et de l'ambassadeur du Canada au Cameroun, M. Gilles Duguay.

A son arrivée à Douala, le premier

Le Commonwealth regroupe 41 États membres dont deux ont statut de membres spéciaux et ne participent pas aux sommets des chefs de gouvernement. Il réunit quatorze nations africaines, cinq asiatiques et trois européennes; neuf, dont le Canada, sont situées dans les Amériques, huit dans la région du Pacifique et deux en Australie. Une vingtaine d'entre elles ont des populations inférieures à un million tandis que l'Inde, le plus grand pays membre, compte 604 millions d'habitants.

La Conférence de Lusaka est la vingt-et-unième du genre depuis l'instauration de réunions bisannuelles en 1944. Le sommet des chefs de gouvernement est la plus importante des conférences tenues à plusieurs niveaux. Des réunions privées et confidentielles sont l'occasion pour les dirigeants du Commonwealth d'échanger des vues dans une atmosphère informelle. Au cours de la présente décennie, cinq réunions ont eu lieu. C'était la deuxième fois cette année qu'une telle rencontre était tenue en Afrique. Les lieux et dates des sommets précédents sont les suivants: Singapour (1971), Ottawa (1973), Kingston (1975) et Londres (1977).

ministre du Canada a été accueilli par le premier ministre du Cameroun, M. Paul Biya. Il a ensuite visité les travaux d'extension du port de cette ville, travaux auxquels le Canada apporte son concours technique et financier.

M. Clark s'est ensuite rendu dans la capitale fédérale, Yaoundé, où il fut accueilli par le président de la République, M. Ahmadou Ahidjo, avec lequel il eut plusieurs entretiens privés. Les deux hommes d'État ont discuté de relations bilatérales et des grands problèmes internationaux d'actualité "dans un climat de cordiale amitié et de compréhension mutuelle". climat qui a aussi prévalu lors des discussions entre les deux délégations.

Resserrement des relations canado-camerounaises

MM. Ahidjo et Clark se sont "félicités des relations de profonde amitié et de fructueuse coopération qui unissent leurs pays et qui n'ont cessé de se développer à l'avantage des deux parties". Dans leur volonté de voir s'intensifier ces rapports, ils ont décidé de créer une commission mixte Cameroun-Canada chargée, dans le cadre de l'accord de coopération économique et technique signé en 1970, de suivre l'évolution des rapports entre les deux pays.

Les deux hommes d'État se sont également félicités "de l'évolution satisfaisante des échanges et des projets de développement en cours, ainsi que des visites officielles effectuées de part et d'autre. Saluant le succès de la mission économique camerounaise qui s'est rendue au

Le premier ministre du Canada a profité de son séjour au Cameroun pour rencontrer des Canadiens vivant dans ce pays.

Selon les chiffres de l'ambassade du Canada à Yaoundé, il y a 360 Canadiens au Cameroun, la plupart étant des religieux. L'on compte aussi une centaine d'experts ainsi que 12 diplomates de l'ambassade et leurs familles.

En général, les Canadiens ne connaissent pas de problèmes d'adaptation et les contacts avec les Camerounais sont facilités par le fait que les langues officielles du pays sont les mêmes qu'au Canada.

M. Clark a également visité plusieurs réalisations canadiennes au Cameroun, dont le premier tronçon du transcamerounais en direction de Douala, et la léproserie créée par le cardinal Paul-Émile Léger.

Canada en juin dernier, ils ont convenu d'encourager les contacts suivis entre les milieux d'affaires des deux pays".

M. Clark a annoncé l'affectation d'un attaché commercial résident au Cameroun, nouvelle qui a été reçue avec plaisir par les milieux d'affaires camerounais.

Le président du Cameroun a émis le voeu de voir le Canada continuer à s'intéresser aux secteurs des transports, à la mise en valeur et à l'exploitation des ressources forestières et agricoles, ainsi qu'au renforcement des infrastructures rurales, secteurs prioritaires de la politique de

développement du Cameroun.

De son côté, le premier ministre du Canada a confirmé "la volongé de son gouvernement de maintenir et de renforcer, dans toute la mesure de ses moyens, sa contribution aux efforts de développement du Cameroun dans le cadre des priorités arrêtées d'un commun accord".

Trois accords de coopération ont été conclus, portant sur l'électrification rurale et l'exploitation forestière et minière. La société Alcan et les autorités camerounaises ont signé un accord visant la création de DAPIFO, industrie de la bauxite.

Le premier ministre du Canada et le président du Cameroun ont reconnu la nécessité d'intensifier les échanges culturels entre leurs deux pays et ont convenu, à cet effet, de renforcer leur coopération dans les domaines universitaires, scientifique, artistique et technique.

Sur le plan international, les deux hommes d'État ont "noté la similitude des principes qui guident et orientent leur approche des problèmes internationaux dans l'intérêt de la justice, de la sécurité et de la paix". Ils ont souligné "la coopération économique et le développement" et ils ont exprimé le voeu de voir se poursuivre le dialogue entre pays industrialisés et en voie de développement dans un esprit de solidarité.

Le premier ministre du Canada et Mme Maureen McTeer ont exprimé leur vive reconnaissance pour l'accueil chaleureux et amical qui leur a été réservé et ils ont invité le président de la République unie du Cameroun et Mme Ahmadou Ahidjo, à se rendre en visite officielle au Canada à une date mutuellement convenable. L'invitation a été acceptée avec plaisir.

Malgré un emploi du temps chargé, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Mlle Flora MacDonald, a pu rencontrer une Camerounaise membre du cabinet des ministres, Mme Delphine Tsanga, avec qui elle a discuté des réalités africaines.

Mlle MacDonald qui, tout au long de son séjour a employé la langue française pour s'entretenir avec les journalistes, les Canadiens et ses hôtes, était l'invitée d'honneur au lancement officiel d'une nouvelle publication *Le Canada et l'Afrique*, publiée par l'Ambassade du Canada au Sénégal et qui sera distribuée à travers toute l'Afrique.



Le président du Cameroun, M. Ahidjo, accueille M. Clark.

Le sol de Québec peut trembler

La région de Québec est une zone exposée aux tremblements de terre, estime M. Jean-Yves Chagnon, professeur au département de géologie de l'Université Laval.

La région est même classée "zone 3", c'est-à-dire une zone où le risque de tremblement de terre est très élevé, a expliqué M. Chagnon lors d'un entretien.

Ainsi, en Amérique du Nord, la région de San Francisco, maintes fois victime de secousses sismiques, est elle aussi classée "zone 3".

M. Chagnon a d'ailleurs reçu récemment une subvention de \$4 500 du ministère fédéral de l'Énergie et des Mines afin de maintenir en opération les trois stations sismiques qu'il gère. Les stations sont situées à l'Université Laval, à Orsainville et à La Pocatière.

Les trois stations sont reliées au réseau central de la division de la Séismologie, au ministère fédéral de l'Énergie et des Mines, où les résultats sont compilés.

Selon M. Chagnon, la région de Québec a un passé très chargé en matière de tremblements de terre.

Il y aurait eu d'importantes secousses en 1663, 1732, 1790, 1860, 1870 et 1925.

En 1925, un tremblement a destabilisé des ascenseurs, détruisant partiellement les silos à grain du port de Québec et la Gare du Palais.

Le fait que la région était très peu peuplée au temps de la Nouvelle-France a sans doute évité que ces tremblements n'engendrent des catastrophes.

M. Chagnon projette de dresser une carte géotechnique de la région afin d'aider à déterminer quelles sont les zones les plus "dangereuses".

Cette carte pourrait aider les ingénieurs à déterminer quel type de bâtiment peut être construit à un endroit précis.

Enfin, M. Chagnon a fait savoir que la totalité des tremblements de terre observés à Québec ont eu lieu au cours de l'hiver.

Aucun lien ne peut être effectué actuellement entre la saison et la mobilité de la terre. On ignore s'il s'agit de l'effet du hasard ou si la constitution du sol est modifiée pendant la saison froide pour faciliter les séismes.

C'est un sujet sur lequel les géologues poursuivent leurs recherches, a conclu M. Chagnon.

Presse canadienne.

Charme des villages acadiens de la Nouvelle-Écosse

Les Acadiens, qui ont été expulsés de la Nouvelle-Écosse en 1755, sont de retour depuis longtemps; mais aujourd'hui on les retrouve surtout aux extrémités ouest et est de la province, et le touriste qui voyage le long de la baie Sainte-Marie remarque vite que ce n'est pas de Nouvelle-Écosse que l'on entend parler tous les jours mais de la Côte française. C'est le pays des Comeau, Deveau, Gaudet, Robichaud, Robicheau et autres.

La plus grande église en pierres des champs du Canada se trouve à Saint-Bernard, à quelque 32 km à l'ouest de Digby. Sa construction a débuté en 1910 pour se terminer en 1942.

Les Acadiens ont aussi construit, à la Pointe-de-l'Église, pas très loin de Saint-Bernard, la plus grande église en bois d'Amérique du Nord. Il s'agit d'une église splendide, en bardeaux à l'extérieur et d'un blanc étincelant à l'intérieur, dont la construction remonte aux environs de 1903. Son imposant clocher, haut de 56 m, abrite trois cloches pesant en tout 1 683 kg et contient 40 tonnes de pierres qui lui servent de lest.

À Pointe-à-Major, tout près de l'Anse-des-Belliveau, une petite chapelle et un monument marquent l'endroit du plus vieux cimetière acadien connu. Un peu plus loin se trouve Grosses-Coques qui, comme on l'aura deviné, est ainsi nommé



Soldats à la forteresse de Louisbourg.

parce qu'on y trouve les plus grosses coques de la côte de l'Atlantique; on peut les faire ouvrir à la vapeur sur la plage même. À Grosses-Coques aussi, une plaque marque l'endroit où Joseph Dugas construisit, en 1768, la première maison du district.

Avec sa population de 900 âmes, Meteghan est le plus gros village de la Côte française. On y trouve le parc provincial de l'Anse-aux-Hirondelles où l'on peut visiter une caverne qui fut jadis un repaire de pirates.

Au Cap-Sainte-Marie, la pêche sportive au thon attire de nombreux adeptes et les experts comme les novices peuvent louer



L'Ordre des bons-vivants (Order of Good Cheer) de Port-Royal.

La chronique des arts



Chorale de jeunes Acadiennes à Grandpré.

un bateau et l'équipement nécessaire sur les lieux.

Presque partout où se trouvent des Acadiens, on peut voir un "étrange" drapeau flotter au haut des mâts. C'est le drapeau acadien, le tricolore français avec une étoile dorée dans le coin supérieur gauche.

Au sud de Yarmouth, principale ville de l'ouest de la province, on découvre plusieurs autres villages acadiens. C'est la région des Boudreau, Leblanc, Pothier, et Cottreau tandis qu'un peu plus bas dans les Pubnicos, on trouve surtout les D'Entremont, D'Eon et Amirault.

Au Cap-Breton, les Acadiens se retrou-



Reconstitution de la vie des anciens Acadiens à Meteghan River.

vent surtout sur l'île Madame et dans la région de Chéticamp. Arichat, chef-lieu de l'île Madame, est un des plus anciens villages de la Nouvelle-Écosse. Sa fondation remonte à 1764 et sa cathédrale date de 1838. C'est ici qu'a été fondée, en 1853, l'Université Saint-François-Xavier qui déménagea à Antigonish deux ans plus tard.

Petit-de-Grat est un important village de pêcheurs où on peut louer un bateau et l'équipement nécessaire pour la pêche en haute mer et où l'on peut manger du poulet frit à la mode de la Louisiane.

Petite-Anse est, selon plusieurs artistes et écrivains, l'un des plus beaux endroits de la Côte. Les arbres sont rabougris sur cette île balayée par les vents où on célèbre le festival acadien à la mi-août avec les Boudreau, les Forgeron et autres familles acadiennes.

A 208 km d'Arichat se trouve Chéticamp, grand village acadien de plus de 1 000 habitants. On traverse Belle-Côte, Terre-Noire, Saint-Joseph-du-Moine et Grand-Étang avant d'y arriver.

Chéticamp possède plusieurs bons motels et restaurants d'où on peut facilement explorer les alentours ainsi que le parc national des Highlands du Cap-Breton. La grande église Saint-Pierre est brillamment décorée à l'intérieur et le Musée acadien, exploité par la Coopérative artisanale de Chéticamp, offre en vente de superbes tapis crochétés et autres objets faits sur place.

La célèbre affaire des personnes

Le 18 octobre 1979 marquera l'anniversaire d'une importante victoire dans la lutte pour les droits de la femme. Il y a 50 ans, le 18 octobre 1929 exactement, les femmes du Canada et de tout l'Empire britannique obtenaient le droit d'être reconnues en tant que personnes. Jusque-là, suite à une décision du droit coutumier britannique rendue en 1876, les femmes étaient des "personnes en ce qui a trait aux châtiments et peines, mais non en ce qui a trait aux droits et privilèges".

Or, Emily Murphy, qui en 1916 devint, à Edmonton (Alberta), la première femme à occuper le poste de juge de police, savait qu'il s'agissait d'un privilège et qu'elle n'était pas habilitée en droit à remplir les fonctions de juge. Elle entreprit donc une campagne de presse vigoureuse sur le droit des femmes à siéger au Sénat canadien. La reconnaissance de ce droit était importante car, si le gouvernement du Canada nommait une femme au Sénat, les femmes deviendraient des "personnes" à part entière et jouiraient des droits et privilèges qui s'y rattachent.

Après avoir exercé ses fonctions de juge pendant 11 ans, Emily Murphy décida, devant le silence du gouvernement fédéral, que le statut ambigu de la femme devait être clarifié. Ayant appris que n'importe quel groupe de cinq personnes avait le droit de présenter au gouvernement une pétition en vue d'une décision sur un point de droit constitutionnel, elle forma un groupe en choisissant quatre collègues avec soin, en tenant compte de l'influence qu'avaient ces dernières sur l'opinion publique, par la plume ou par la parole.

Ainsi, par une chaude après-midi d'août, Henrietta Muir Edwards, Louise McKinney, Nellie McClung, Irene Parlby et Emily Murphy signèrent à Edmonton une pétition demandant que l'Acte de l'Amérique du Nord britannique soit modifié de façon à accorder aux femmes le statut de "personnes" et à leur permettre de siéger au Sénat. Ainsi débuta la fameuse "Affaire des personnes".

La cause fut entendue par la Cour suprême du Canada et la décision, rendue le 24 avril 1928, décréta que les femmes n'étaient pas des personnes. Elles n'étaient donc pas habilitées en droit à occuper une fonction publique.

"Les Cinq", comme on en vint à les
(suite à la page 8)

La tourbe génératrice d'électricité

"A cause de la grande demande d'hydrogène pour la sidérurgie et l'industrie des engrais à base d'ammoniaque au Québec, nous expérimentons un processus de gazéification par lequel nous obtenons, à partir de la combustion de la tourbe, les deux gaz réducteurs, l'hydrogène et le monoxyde de carbone.

"Mené à terme, dans quatre ans peut-être, notre projet pourrait se concrétiser par l'application d'un procédé industriel très automatisé, allant de l'extraction de la tourbe à la formation des gaz réducteurs."

C'est en ces mots que M. Alfred Jaouich, professeur-chercheur aux sciences de la Terre, aidé de M. Pierre Cauchy, assistant de recherche résume le pourquoi de ses travaux. La mini-station expérimentale des chercheurs se compose essen-

tiellement d'un réacteur dit à lit fluidisé (*spouted bed*) couplé à un alimentateur en tourbe. Par des températures très élevées (allant jusqu'à 1 200 degrés!) le réacteur favorise la formation de monoxyde de carbone et d'hydrogène, en chauffant des résidus d'une tourbe fortement décomposée, riche en lipides et dont la teneur en cendres est très faible.

Pourquoi la tourbe? Comme l'explique M. Jaouich, cette ressource du domaine minier se renouvelle à raison de deux tonnes à l'acre par année, contrairement à la lignite et au charbon qui, une fois extraits, ne se remplacent pas. De plus, la tourbe abonde dans la nature. Et pourtant, c'est une des richesses les moins exploitées.

L'exploitation rationnelle de la tourbe pourrait être davantage poussée par l'établissement de fermes énergétiques; sur des superficies tourbeuses définies, on stimule la croissance de certaines plantes de maré-

rage telles que les quenouilles et les pâturins que l'on appelle aussi en botanique typhacées, phragmites, agrostidées et scirpes. Toutes ces plantes croissent vite mais se décomposent lentement, ce qui contribue à accroître la biomasse de la tourbe, c'est-à-dire la production annuelle jusqu'à 15 ou 20 tonnes à l'acre par an. En outre, une fois fixées les normes de fabrication industrielle, la chaleur produite aux usines de tourbe pourrait être génératrice d'électricité, comme c'est le cas en Finlande et en URSS. "Après l'étape des gaz réducteurs, notre objectif ultime est d'en arriver à la synthèse du méthane", conclut M. Jaouich, qui dispose pour son projet d'une subvention renouvelable de \$10 000 octroyée par la Direction générale de l'Énergie au Québec.

Article de Claude Asselin publié dans le numéro du 18 juin d'*UQAM*, publication de l'Université du Québec à Montréal.

A Gander, on se souvient des pionniers de l'aviation

Terre-Neuve est, en Amérique du Nord, le point le plus rapproché de l'Europe. Les avions d'autrefois étant de portée plus limitée, il était donc logique de partir de Terre-Neuve pour s'envoler vers l'Europe. Ainsi, Gander est sans doute la ville la mieux connue de Terre-Neuve et il est probable qu'elle ait accueilli plus de personnalités politiques internationales que toute autre ville du Canada.

En 1935, alors que Terre-Neuve était encore une colonie britannique, le *British Air Ministry* avait décidé que Gander, ville à peu près toujours exempte de

brouillard, deviendrait une base aéroportuaire transatlantique.

Trois ans plus tard, l'aménagement était terminé. Bientôt, à cause de la guerre, Gander allait être témoin de l'atterrissage, du décollage et même de l'écrasement d'une multitude d'avions.

On associe à ce grand aéroport les noms de célèbres pionniers de l'aviation comme Charles Lindberg, Amelia Earheart, Italo Balbo, Eddie Rickenbacker et bien d'autres; toutefois c'est à partir de Saint-Jean, capitale de la province, que MM. Alcock et Brown ont réussi la

première traversée de l'Océan en avion.

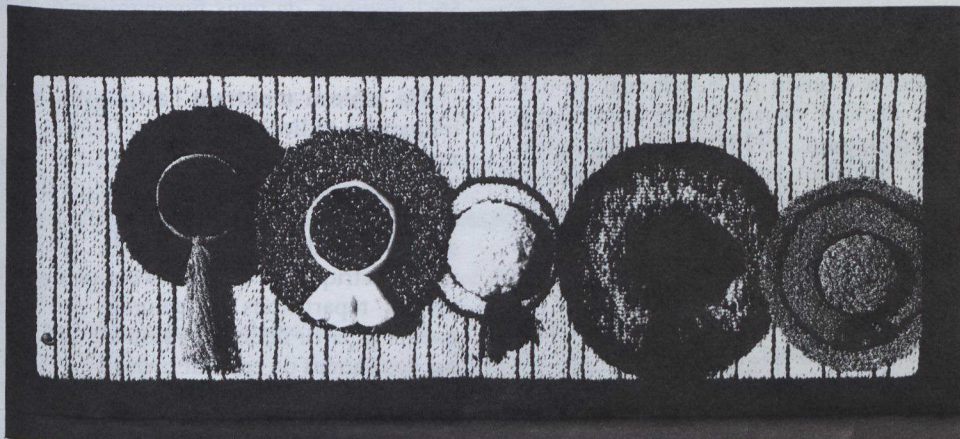
Connu autrefois comme le "Carrefour du monde", l'aéroport de Gander demeure en pleine activité. L'aérogare que décore une magnifique fresque de 22 m de long (photo ci-dessous), abrite une très belle exposition sur l'aviation comprenant des maquettes d'avion, des artefacts et des photographies des premiers exploits transatlantiques.

Aux alentours de l'aéroport, la forêt et les marécages sont parsemés de débris de bombardiers et d'autres avions qui, lors de la dernière guerre, n'ont jamais pu quitter le sol canadien.



La chronique des arts

Première Biennale de la nouvelle tapisserie québécoise



Après la grand-messe chez tante Berthe, *Louise Cossette*.

Une Biennale de la nouvelle tapisserie québécoise, organisée récemment au Musée d'art contemporain de Montréal, présentait 30 tapisseries sélectionnées par un jury international.

Selon les membres de ce jury, la tapisserie québécoise s'impose déjà avec ses qualités spécifiques et la recherche dans ce domaine faite au Québec est de classe internationale.

La solide tradition du tissage au Québec a permis l'implantation de la nouvelle tapisserie sans que, en contrepartie, la tapisserie traditionnelle ait eu le temps de faire école.

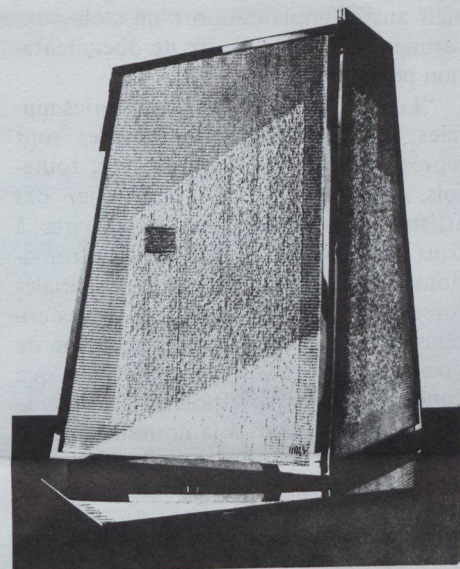
La nouvelle tapisserie commença à se manifester au début des années 60 grâce à deux maîtres-lissiers, Mariette Rousseau-Vermette et Micheline Beauchemin, lesquelles franchirent "de façon autonome les barrières d'une expression traditionnelle par le renouvellement des formes et des finalités de la tapisserie".

Après avoir acquis "une formation artistique complète à l'École des beaux-arts [de Montréal] elles s'engagèrent dans leur carrière de lissier", explique Françoise Cloutier Cournoyer dans le catalogue préparé à l'occasion de la Biennale.

Mme Cournoyer poursuit: "On peut qualifier les oeuvres de ces deux maîtres de classiques, elles ont démontré au cours des 20 dernières années un immense respect du métier à tisser lui-même et de l'esprit de la tapisserie. Ce qu'elles ont changé ce sont les formes d'expression, la morphologie du tissu à travers des audaces dignes de la nouvelle tapisserie. Comme les nouveaux lissiers, elles ont conçu totalement leurs oeuvres, dirigeant cependant leur propre atelier de réalisation."

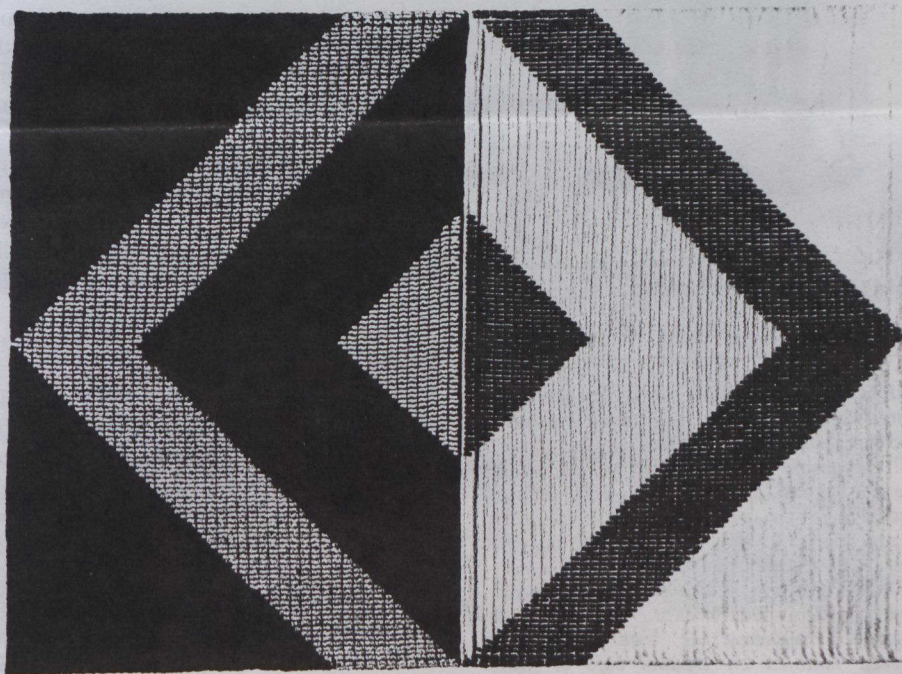


Femme chrysalide, *G. Daigneault Taillon*.



Ailes nordiques baroques, *M. Beauchemin*.

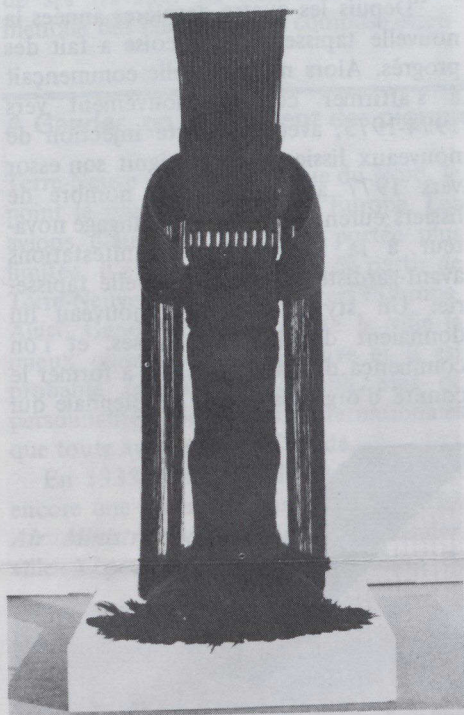
"Depuis les quatre dernières années la nouvelle tapisserie québécoise a fait des progrès. Alors même qu'elle commençait à s'affirmer comme mouvement vers 1974-1975, avec une forte injection de nouveaux lissiers, elle atteignit son essor vers 1977 au moment où nombre de lissiers eurent développé un langage novateur à la hauteur des manifestations avant-gardistes de cette nouvelle tapisserie. Un style, un esprit nouveau lui donnaient dès lors ses assises, et l'on commença durant l'été 1977 à former le comité d'organisation de la Biennale qui



Porte de grange, *M. Rousseau-Vermette*.

comporte non seulement les expositions mais aussi l'implantation d'un atelier expérimental et d'un centre de documentation permanent.

"Les grandes catégories, tapisseries murales, spatiales, environnementales sont représentées [à la Biennale] avec, toutefois, un retour à la murale chez des artistes chevronnés dans des oeuvres à trois dimensions. Aussi, les confrontations entre tapisseries murales et spatiales forcent-elles l'établissement de justes critères de référence pour l'appréciation de l'oeuvre tant au niveau esthétique que conceptuel. L'exploitation de la troisième dimension a permis à la nouvelle tapisserie d'envahir les espaces effectuant une certaine agression du spectateur par la force du matériau et de la forme, alors que les nuances de textures et les formes sont plus ténues dans les oeuvres à deux dimensions."



La Mue, Andrée Marchand.

Hebdo Canada est publié par la Direction des services de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant au rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

La célèbre affaire... (suite de la p. 5)

appeler, se réunirent de nouveau et décidèrent d'avoir recours à leur dernier espoir, le Conseil privé, tribunal de dernière instance dans l'Empire britannique. Le 18 octobre 1929 le lord chancelier, Lord Sankey, déclara que les femmes étaient des personnes, que le terme "personne" s'appliquait aux deux sexes et que cette décision devait être appliquée dans tout l'Empire britannique.

Ironie du sort, la première femme nommée au Sénat, en 1931, ne fut pas Emily Murphy mais Mme Cairine Wilson. (Le gouvernement libéral du premier ministre William Lyon Mackenzie King ne voulut pas nommer Emily Murphy, dont l'allégeance au parti conservateur était connue.)

Au cours d'une cérémonie privée tenue au printemps de 1979 à la Cour suprême du Canada, Mme Lynn McDonald, présidente du *National Action Committee on the Status of Women*, a présenté au juge en chef Bora Laskin un rouleau de parchemin et une plaque de la médaille d'argent frappée pour commémorer l'"Affaire des personnes". Le Comité a émis un timbre spécial pour commémorer le cinquantième anniversaire de la décision.

Nouvelles brèves

Grâce à sa présence d'esprit et à son calme, un jeune garçon de Calgary, âgé de 12 ans, est sorti sain et sauf d'une aventure qui aurait pu lui coûter la vie. Pour s'abriter de la pluie, il s'était mis dans l'entrée d'un égout de 2,4 m de hauteur sur 1,5 m de largeur mais la force du courant l'emporta. Après avoir parcouru environ un kilomètre il put saisir l'échelle d'un puisard et sortir à l'air libre en soulevant le couvercle. Selon un pompier il s'en est sorti parce qu'il est un excellent nageur.

Un défilé en musique a marqué, le 30 juillet, le 230^e anniversaire de la fondation d'Halifax, capitale de la Nouvelle-Écosse. Dans la soirée des milliers de personnes, dont beaucoup avaient revêtu le costume écossais, ont écouté un concert en plein air et admiré un beau feu d'artifice.

La Société pour l'expansion des exportations a annoncé le 9 juillet la conclusion d'un accord financier de \$Can. 5 163 750 avec le ministère de l'Agriculture de la

République hellénique de Grèce. Cet accord vient appuyer la vente, évaluée à \$6,1 millions, de deux bombardiers d'eau CL-215, de pièces de rechange et de services.

Un tableau montrant l'attribution des fréquences radioélectriques au Canada est maintenant disponible au ministère des Communications. Ce tableau, rédigé dans les deux langues officielles, fait une brève description de l'attribution du spectre radioélectrique au Canada et montre toutes les répartitions de gammes de fréquence à partir de 3 kHz jusqu'à 300 GHz sur des bandes de couleur codées.

Le cardinal Paul-Emile Léger a annoncé le 30 juillet qu'il rentrerait au Canada l'automne prochain. Le cardinal Léger travaille depuis 1967 dans une léproserie du Cameroun.

Dans le cadre du programme manitobain de diversification de l'agriculture au Manitoba, l'on a mis au point une machine spécialement conçue pour la récolte mécanique des concombres.

Un Canadien de 17 ans, Patrick Baillie, a rattrapé sans le casser un oeuf largué du belvédère de la tour du Canadien national à Toronto, soit d'une hauteur de 353 m. L'oeuf a atterri dans un filet rempli de coton et de mousse à razer. Le précédent record, signalé dans le *Guinness Book of Records*, avait été battu en lançant un oeuf d'une hauteur de 182 m.

A la fin de juillet, une nouvelle mine d'or est entrée en production dans la région de Val d'Or (Québec); la mine Belmoral donne déjà du travail à une centaine de travailleurs. Les expéditions de minerai vont se feront au rythme de 16 000 t par mois.

Le Conseil d'administration de la Société pour l'expansion des exportations (SEE) a approuvé le 25 juillet des prêts, des assurances-cautionnement, des assurances-crédits à l'exportation et une garantie d'investissement à l'étranger d'une valeur globale de \$232,18 millions à l'appui de ventes éventuelles à l'exportation de \$285,05 millions, destinées à 18 pays: Chypre, l'Équateur, l'Égypte, la Finlande, la Grèce, l'Iraq, Israël, la Jordanie, le Kenya, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, l'Arabie Saoudite, la Suède, le Royaume-Uni, les É.-U., l'URSS et la Yougoslavie. Si les ventes commerciales sont menées à bien, les ventes à l'exportation en découlant créeront ou maintiendront quelque 11 906 années-personnes au Canada, et intéresseront 211 exportateurs et principaux fournisseurs du pays.